

Fiche pédagogique





Sensibilisation à la mobilisation contre le projet de Bruxelles numérique

Dans le cadre de la sensibilisation des apprenants à la manifestation contre l'ordonnance Bruxelles numérique nous avons élaboré cette fiche pédagogique. Celle-ci nous permettra d'aborder **la problématique** de la dématérialisation des services publics bruxellois avec les apprenants.

Nous nous focalisons sur l'avant-projet d'ordonnance en Région Bruxelloise visant à numériser les services publics et para publics. Cette pratique serait la voie privilégiée proposée dans ce texte au détriment du service aux guichets et d'autres moyens de communication habituels. Lire et Ecrire et d'autres associations bruxelloises s'unissent pour mettre la pression aux élus pour que ce projet d'ordonnance ne soit pas voté.

Nous ne pourrons pas défendre ce droit sans les apprenants et apprenantes qui sont les plus touchés par cette mesure. C'est pourquoi nous avons pensé à les informer de cette situation afin de les inviter à se joindre au mouvement pour dire non à la fermeture des guichets physiques et aux services téléphoniques indispensables, lors d'une manifestation qui aura lieu le 10 octobre 2023.

Objectifs:

- > Sensibiliser les apprenants à la problématique de la dématérialisation des services
- > Permettre aux apprenants d'exercer leur droit d'expression, de protester et de manifester
- Permettre aux apprenants de se forger leur propre opinion sur la société et d'agir de manière individuelle et collective sur le monde
- Mobilisation des apprenants pour la manifestation contre l'ordonnance Bruxelles numérique
- Saisir le sens du logo d'identification de la campagne
- Créer de nouveaux slogans

Remarques:

- Dans ce document, afin de ne pas alourdir le texte l'emploi du genre masculin a été adopté pour désigner des personnes.
- Cette fiche pédagogique a été pensée pour être animée dans les groupes de tous niveaux. Chaque formateur adaptera celle-ci au niveau des apprenants de son groupe.
- Cette fiche pédagogique fait suite à celle qui a servie à la mobilisation du 8 septembre 2022 qui peut être téléchargée sur le site ALPHA-TIC.be en suivant ce lien https://www.alpha-tic.be/sensibilisation-a-la-mobilisation-contre-le-digital-par-defaut/

Déroulement de l'animation

Matériel:

- Des bandelettes sur lesquelles sont notées les dates et les différents évènements
- Les photos illustrant les évènements
- Grande feuille (exemple Flipchart)
- Photos illustrant la nuance "et/ou" dans une phrase
- Le logo d'identification visuelle de la campagne contre le projet d'ordonnance Bruxelles numérique

1. Création d'une ligne du temps des évènements de la mobilisation

a) Réactivation du lexique vu lors des animations précédentes

Cette phase va permettre aux apprenants de réactiver ce qui a été fait l'année passée et de se replonger dans la problématique.

Le formateur donne comme consigne :

> Je vais vous lire des mots et ensuite vous me direz à quoi ces mots vous font penser?

Le formateur lit les mots suivants :

- Proiet
- Ordonnance
- Loi
- Bruxelles
- Numérique
- Mobilisation
- Droit
- Manifester/manifestation
- Slogan
- Guichet

Chaque apprenant exprime ce que ces mots évoquent pour lui. L'idée est d'arriver à se remémorer le projet de loi de l'ordonnance et la mobilisation du 6 décembre 2022.

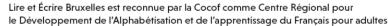
Remarque:

- Tous participent même les apprenants qui n'étaient pas inscrit dans le groupe l'année dernière car il se pourrait qu'ils aient participé à la mobilisation avec une autre association.
 - b) La ligne du temps des avancées de la mobilisation

Pour permettre aux apprenants d'évoquer tout ce qui a déjà été fait en lien avec la mobilisation Bruxelles numérique et de prendre conscience des avancées, le groupe va créer une ligne du temps des différents évènements depuis le début de la mobilisation.

Le formateur donne la consigne suivante :

















Vous allez prendre un temps pour évoquer c'est-à-dire aller chercher dans votre tête tout ce que nous avons déjà fait pour nous mobiliser contre le projet de supprimer tous les guichets physiques et les services téléphoniques en Région bruxelloise. Ensuite chacun dira ce dont il se souvient et puis nous ferons ensemble une ligne du temps qui retrace la progression de nos actions.

Après que chacun ait partager ce dont il se souvient, le formateur dispose sur une table les "bandelettes dates", les textes et les photos des différents événements.

Ensuite les apprenants se mettent d'accord et créer une ligne du temps.

Remarque:

- Pour les groupes de niveau oral et lecture/écriture débutant, le formateur lit les textes et reformule en cas de besoin.
- 2. <u>Comprendre et prendre conscience de la nuance de l'utilisation de "et/ou" dans</u> l'ordonnance

L'objectif est de faire prendre conscience aux apprenants que nos actions ont fait bouger les choses mais que ce n'est pas suffisant et qu'il est important de continuer à nous mobiliser et plus encore avant que l'ordonnance ne soit votée au Parlement bruxellois.

Le formateur demande aux apprenants :

- > A votre avis nos revendications ont-elles été entendues ?
- Le projet de l'ordonnance Bruxelles numérique a été lu 2 fois par le gouvernement, à votre avis y at-il eu des changements entre la première et la deuxième lecture de l'avant-projet d'ordonnance ? Si oui, lesquels ?

Ensuite le formateur explique aux apprenants qu'après notre mobilisation et nos actions, un nouvel avantprojet d'ordonnance a été approuvé en deuxième lecture par le gouvernement le 22 juin 2023. Malheureusement ce texte ne tient pas compte des revendications citoyennes ni des avis émis par de nombreuses institutions.

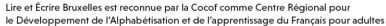
Il y a eu une mesure qui prévoit « La mise en place ou le maintien d'interactions avec un agent de l'autorité publique pour la réalisation de toute procédure administrative, toute communication ou tout formulaire, a minima par un accueil physique et/ou un service téléphonique et un contact par voie postale. »

Le formateur reformule cette mesure pour faciliter la compréhension et l'enjeu de la mobilisation et qu'il est indispensable de continuer nos actions.

Pour amener l'apprenant à prendre conscience que dans la formulation et/ou le "ou" pose problème

Le formateur demande :

















- > "Est-ce qu'il y a une différence entre ces 2 phrases :
 - Vous voulez une pomme et une banane?
 - Vous voulez une pomme ou une banane?

Après un temps de réflexion et de compréhension, le formateur continue et demande :

- > Et si dans une même phrase il y a et / ou, que veut dire cette phrase?
 - Vous voulez une pomme et/ou une banane?

Remarques:

- L'utilisation des photos qui se trouvent dans le matériel permet de visualiser la différence entre "et", "ou" et "et/ou" et facilite la compréhension de la nuance.
- C'est l'utilisation du langage familier qui a été utilisé dans le but de facilité la compréhension. L'utilisation de l'inversion pour la phrase interrogative est laissée à la convenance du formateur.
- Ces phrases sont un exemple. Le formateur est libre d'en choisir d'autres en fonction du niveau de son groupe.

Ce travail permet d'amener l'apprenant à comprendre que l'utilisation de la formule et/ou dans une phrase traduit la possibilité d'additionner ou de choisir.

Le formateur dit :

A votre avis, lorsque dans l'ordonnance la mesure prévoit "Le droit d'interagir avec un agent de l'autorité publique à minima par un accueil physique <u>et/**ou**</u> un service téléphonique et un contact par voie postale " que veut dire le "et/ou" ?

Laisser un temps de réflexion ensuite chaque apprenant partage son hypothèse au groupe.

Le formateur s'assure que tous les apprenants ont saisi la nuance et que ce petit mot "ou" change tout et que c'est pour cette raison entre autres que notre mobilisation doit continuer.

Ce petit mot "ou" permet aux services publics de choisir de ne pas ouvrir des guichets, des services téléphoniques et un contact par voie postale.

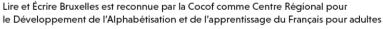
3. Saisir le sens du logo d'identification visuelle de la campagne contre l'ordonnance Bruxelles **Numérique**

Le formateur présente les photos des différents logos aux apprenants et demande :

- Qu'est-ce que c'est ?
- Avez-vous déjà vu ces "dessins"
- Savez-vous à quoi servent ces "dessins" ?
- Comment appelle-t-on ce genre de "dessins" ?

Laisser un temps de réponses entre ces questions.















Le formateur poursuit et explique simplement que ces "dessins" s'appellent un logo. Et qu'un logo permet de reconnaître immédiatement : une ASBL, une marque, une entreprise, une enseigne de magasin...

Le formateur demande :

Connaissez-vous d'autres logos ?

Le formateur montre aux apprenants le logo d'identification visuelle de la campagne contre l'ordonnance Bruxelles numérique (la main L'Humain d'abord).

Le formateur demande :

- > Avez-vous déjà vu ce logo ?
- > Que peut signifier ce logo?

Chaque apprenant explique ce que représente pour lui ce logo.

Le formateur explique qu'il y a un atelier prévu pour créer des pancartes pour la manifestation du 10 octobre.

Le formateur donne comme consigne :

Vous allez choisir pour notre groupe 1 slogan et 1 illustration d'une situation problématique que ce logo représente pour vous. (Par exemple : "Nous voulons des guichets" pour le slogan et pour l'illustration dessiner un guichet...)

Les apprenants débattent entre eux et font leur choix

Lors de l'atelier ce slogan et cette illustration seront repris sur une pancarte avec le logo de la campagne Bruxelles numérique.

Seuls les apprenants volontaires participeront à cet atelier.

4. Appel à la mobilisation : tracts et affiches

Dans le but de diffuser au plus grand nombre l'information et ainsi avoir un maximum de monde le jour de la manifestation du 10 octobre le formateur présente les tracts / les affiches aux apprenants.

Le formateur demande :

- Qu'est-ce que c'est ?
- A quoi ça sert ?

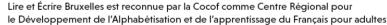
Le formateur adaptera l'activité en fonction du niveau de son groupe.

L'objectif est de comprendre ce qui se trouve sur le tract / l'affiche pour communiquer l'information et pouvoir expliquer avec ses mots l'enjeu de la manifestation et ainsi être acteur actif de la mobilisation.

Le formateur peut organiser avec son groupe la distribution des tract / des affiches dans le quartier de l'ASBL.

Le formateur peut également l'inviter à les diffuser dans leur quartier, aux personnes de leur entourage... Variante:















Les apprenants après avoir compris les informations qui se trouvent sur les tracts / les affiches peuvent se créer un flyer de mobilisation contre le projet d'ordonnance.

5. Rassurer pour manifester en toute sérénité

Pour rassurer les apprenants qui ont des craintes à participer à la manifestation car ils n'ont jamais pris part à un rassemblement, le formateur explique que Lire et Ecrire et les associations partenaires manifestent de façon pacifique.

Le formateur commence par rappeler ce que veut dire manifester en regardant la vidéo réalisée par des apprenants du Centre Alpha Molenbeek de Lire et Ecrire dont voici le lien :

https://youtu.be/wvQ5SVdiMoU

Et comme une vidéo vaut mieux qu'un long discours voici quelques liens des vidéos tournées lors du rassemblement du 6 décembre 2022 :

https://youtu.be/zHHfTZCo4qq?list=PL6c980CJ7BGpXRLq1P vvsp2PalzB5QQl https://youtu.be/adPwkSOQmvA?list=PL6c980CJ7BGpXRLg1P vvsp2PalzB5QQI https://youtu.be/zHHfTZCo4qg

Les apprenants du groupe qui ont participé à ces actions peuvent également apporter leur Témoignage.

6. Appel à témoignage

a) Le formateur explique le programme de la journée du mardi 10 octobre 2023.

En résumé:

Cette journée se fera en 2 temps : le matin un temps de rencontre et l'après-midi la manifestation.

La rencontre

De 10 h à 13 h, au Cinéma Nova (rue d'Arenberg 3, 1000 Bruxelles).

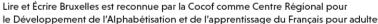
- Témoignages de citoyens qui rencontrent des difficultés avec le numérique
- Des professeurs dresseront un état des lieux des inégalités numériques
- Projection de vidéos d'activités culturelles liées à la thématique
- Formulation de revendications

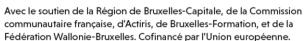
Une collation de midi sera proposée aux personnes présentes (prix libre).

Pour assister à la rencontre il est impératif de remplir le formulaire en ligne. Il y a 200 places disponibles

La manifestation

















À partir de 14 heures, une manifestation aura lieu au départ de la place de l'Albertine (1000 Bruxelles).

- Sur la place de l'Albertine spectacle monté avec le Tof Théâtre, Numérique, mon amour..." avant le départ de la manifestation
- Echange avec les parlementaires bruxellois
- Interpellation des autorités communales de la Ville de Bruxelles(Rue des Halles4, 1000 Bruxelles.

Pour plus d'infos

https://lire-et-ecrire.be/Evenement-10-octobre-2023-Bxl-numerique-L-humain-d-abord

b) Le formateur demande s'il y a des apprenants qui souhaiteraient apporter leur témoignage lors de cette journée en racontant les difficultés rencontrées face au numérique dans leur quotidien.

Le formateur rassure les apprenants que le témoignage peut prendre différentes formes : soit directement pendant la matinée soit via un enregistrement vidéo ou audio. Et qu'il aura un temps de préparation.

Le formateur montre comme exemple des témoignages filmés lors du rassemblement à Anderlecht du 18 avril 2023. (du début de la vidéo jusqu'à 2'45")

https://youtu.be/1NqZeLpye7g

et du rassemblement du 06 décembre 2022

https://youtu.be/1NqZeLpye7g

Remarque:

D'autres vidéos se trouvent sur le site de Lire et Ecrire via ce lien :

https://lire-et-ecrire.be/bruxelles



Lire et Écrire Bruxelles est reconnue par la Cocof comme Centre Régional pour













Fédération Wallonie-Bruxelles. Cofinancé par l'Union européenne.